



N° 27

L'Écho de Marillé

**EDITION
2016
2017**



SARL B. MAURICE
 37 Place du Maréchal Leflerc
 37800 Sainte Maure de Touraine
 Tel : 02 47 65 63 72 / Fax : 02 47 72 00 77
 sarl.b.maurice@orange.fr
 www.procieste-maure-touraine.com

PRO & Cie

Electricité - Plomberie - Chauffage - Solaire - Géothermie
 Climatisation - Pompe à chaleur
 Entretien cheminée / chaudières gaz et fioul

Antennes - Réparations - S.A.V.
 Image - Son - Multimédia - Electroménager

Entretien et Création
PARCS - JARDINS
 ELAGAGE - DÉBROUSSAILLAGE
 CRÉATION & TONTE DE PELOUSES



**Sarl ROBIN
 Père & Fils**

Tél/Fax **02 47 65 65 38**
 robin.paysagiste@wanadoo.fr

ZA Les Malvaux
 37800 Ste Catherine de F.

Espace énergies

Tous types d'énergies chauffantes
 Fuel - Gaz - Énergies renouvelables - Bois
 Plomberie - Sanitaire



SARL CHARBONNEAU
 D910 « La Poste de Beauvais »
 37800 DRACHÉ
 Tél. 02 47 65 61 63
 Mail : charbonneau.chauffage@gmail.com



TRAVAUX PUBLICS
 TRANSPORT
 Carrière
 Balayage de voirie



MAÇONNERIE
 CARRELAGE
 Taille de pierre
 Béton armé

4 rue du Souvenir - 86120 ROIFFÉ - 05 49 98 76 38

Centrale Richelaise Enrobé 37 Marigny Marmande
 Fabrication d'ENROBE froid & chaud. Vente sable, gravier... Reprise de déblais

Carrières de St Laon 86200
 Vente de matériaux CALCAIRE, sable, gravier... Reprise de déblais

**VIDANGE / CURAGE
 DÉCHETS**



François Tabutaud
 Co-Gérant
 Responsable Assainissement

La Sacristie
 37800 Nouâtre
 Tél. 02 47 65 20 46
 Port. 06 08 93 56 87
 f.tabutaud.protec@wanadoo.fr



Ensemble, protégeons notre nature



Récréation dans la cour de l'école.
 De nouvelles fenêtres assurent l'isolation thermique du bâtiment.



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE page 3

LES ASSOCIATIONS

- LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ page 4
- APFSM page 5
- ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE page 5
- GAM page 6
- BELLE TABLE page 6
- FCS2M page 7
- FONDATION MARC LESNAY page 8
- BIBLIOTHÈQUE DE MAILLÉ page 9
- AUTOMNE DE LA VIE page 9
- ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ .. page 10

LA VIE SCOLAIRE

- COLLÈGE PATRICK BAUDRY DE NOUÂTRE page 11
- LE MOT DE L'ECOLE page 11
- APE page 11

VIE COMMUNALE

- MAISON DU SOUVENIR page 12
- RECENSEMENT page 13
- QUELQUES ÉVÈNEMENTS page 14
- CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR
 DANS LE CENTRE BOURG page 15
- NOS JOIES ET NOS PEINES page 15
- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS page 16
- FÊTE DE LA MUSIQUE page 16
- DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL page 17 & 18
- TARIFS COMMUNAUX page 19

SERVICES

- SIEIL page 20
- DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ page 20
- SYNDICAT DE LA MANSE page 21
- PRÉSENCE VERTE page 22
- LINKY page 22
- ADRESSES UTILES page 23

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont confié leurs photographies. Ce bulletin a pu être réalisé grâce aux annonceurs qui nous ont confié leur encart publicitaire.

Nous les remercions et vous demandons de leur réserver vos achats et travaux.

Directeur de publication : **BERNARD ELIAUME**

Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.

Rédaction : **Dominique ROBIN et la Commission Information et Communication**

Mise en scène graphique **ATELIER NOYANTAIS**

Impression numérique **IMPRIMERIE BERTON**

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Il y a 100 ans, en France, début février 1917, une vague de froid exceptionnelle (-26 °C à Bonneville, - 15 °C à Paris), début septembre 1917, des pluies diluviennes avec d'importantes inondations dans le Nord et l'Est de la France, en décembre, de fortes chutes de neige (40 cm à Perpignan), 1917, l'année de naissance de Bourvil, de Henri Salvador et après trois années de guerre acharnée, des centaines de milliers de morts, de disparus, de blessés pendant cette seule année 1917.

Hier, ces terribles conflits mondiaux faisaient des millions de victimes. Aujourd'hui, des conflits ethniques, des génocides, des actes de terrorisme font encore de trop nombreuses victimes. Depuis l'origine de l'humanité, les hommes ont pensé la guerre comme inévitable et la paix comme inaccessible.

Et pourtant, nul homme n'est assez dénué de raison pour préférer la guerre à la paix.

Faut-il désespérer ? Cette face obscure de l'histoire humaine ne saurait dissimuler le cri qui ne cesse de retentir à travers les siècles en faveur de la paix et de la réconciliation des peuples.

Comme les fondateurs de l'Europe, ne rêvons plus de la paix mais construisons individuellement et collectivement le projet d'une paix perpétuelle et universelle.

Les membres du Conseil Municipal, l'équipe de la Maison du Souvenir, des bénévoles d'associations communales participent à cette construction.

Je les remercie toutes et tous pour leur implication dynamique et positive dans cet ambitieux projet, mais également dans les projets communaux et intercommunaux.

Pour l'intercommunalité, dans le cadre de l'aménagement du territoire national, un arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes de Sainte-Maure-de-Touraine, du Bouchardais et du Pays de Richelieu à l'exclusion des communes de Anché, Cravant-Les-Coteaux, Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue a acté la création de la nouvelle Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) issue de cette fusion. Souhaitons que cette nouvelle organisation territoriale apporte le service attendu par les habitants, dans des conditions budgétaires supportables.

Pour la commune, en 2017, nous avons prévu, de poursuivre les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réhabilitation thermique de locaux communaux, les habituels travaux d'entretien du patrimoine communal. Nous espérons terminer la chaufferie bois, l'extension de la Maison du Souvenir. Avec le financement total par la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine, l'agrandissement du parking de la gare doit être terminé dans les premiers mois de l'année.

En 2017, le projet d'un commerce multiservices local sera à nouveau travaillé par le conseil municipal.

Nous espérons également obtenir un accord favorable de COSEA pour la remise, dans un état acceptable, des voiries impactées par le chantier de la LGVSEA, appelée aujourd'hui « l'Océane ».

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous présente mes meilleurs vœux de santé de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2017.

B. Eliaume
Maire de Maillé

La vie associative



Départ de la course
du 26 juin 2016,
donné par le Maire

Et oui encore une année s'est écoulée depuis notre dernière communication au travers de l'écho de Maillé. Nous avons la chance de pouvoir entrer en contact grâce à l'écho et mairie infos. Au risque de nous répéter nous attendons vos idées et ce sera avec plaisir que nous recevrons ceux qui veulent nous rejoindre. Le bilan de l'année est malgré tout positif.

Notre loto du 29 novembre 2015 a bien marché et a permis d'apporter une petite aide aux 3 écoles du RPI, au Téléthon et aux Paralysés de France. Notre assemblée générale a eu lieu le 24 janvier 2016 mais malheureusement peu de monde, dommage. La prochaine est prévue le 22 janvier 2017 à 11 h.

La course cycliste du 26 juin 2016 «Grand prix de Maillé» trophée Jean Garrot et Jean-Luc Saulnier a vu encore une fois plus de 130 coureurs se mesurer sur le circuit assez difficile de Maillé mais là aussi dommage qu'il n'y ait pas eu beaucoup de spectateurs pour les encourager, malgré le beau temps. Les participants étaient ravis par les fleurs, les récompenses et le pot de l'amitié. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidés à sécuriser le circuit. Pour 2017 nous ne savons pas si nous pourrions reconduire cette épreuve car le club de Montrésor jette l'éponge et pour l'instant il n'y a pas de successeur. Si nous ne pouvons pas réaliser la course nous la remplacerons par une randonnée pédestre qui pourrait être complétée par une randonnée cycliste. (dimanche 14 mai 2017 confirmation par Mairie Infos)

Notre traditionnelle sortie a eu lieu le 2 juillet 2016. Elle s'est très bien passée et les 53 participants ont apprécié «Le Marais Poitevin», visite commentée en barque et en petit train - dégustation de produits locaux etc.... le tout avec le soleil au rendez-vous. Nous étudions notre prochaine sortie qui aura lieu le 1^{er} juillet 2017. Vous serez informé par Mairie infos de la destination et du programme.

Le 13 juillet, rencontre des habitants ou avec vos parents et vos amis ou vous pouvez partager un moment de convivialité à la salle des fêtes. Vous pouvez sortir votre repas du panier, faire vos grillades, échanger, faire connaissance pour certains. Cela mérite que l'on attache beaucoup plus d'importance à ce moment privilégié et gratuit. Animation musicale, retraite aux flambeaux et feu d'artifice sont toujours au programme. Donc rendez-vous le 13 juillet 2017.

Loisirs Animations de Maillé

«LAM»

vosre comité des Fêtes



La brocante du 9 octobre 2016 a été difficile du fait des contraintes de sécurité, mais là aussi nous n'avons pas baissé les bras et notre Maire, Bernard Eliaume, nous a soutenu jusqu'au bout pour que cette manifestation puisse avoir lieu. Les exposants étaient un peu moins nombreux mais tous étaient satisfaits par la sécurisation des lieux et d'avoir bien travaillé car les visiteurs étaient eux plus nombreux.

Rendez-vous le 8 octobre 2017.

Tous les membres du LAM
se joignent à moi pour vous adresser
tous nos vœux pour 2017

Contacts : F. JAHAN 06.87.04.23.55

M. LAMBEL 06.13.76.09.30

V. CARRE 06.44.05.83.95



Notre traditionnelle sortie a eu lieu le 2 juillet 2016

La vie associative

A.P.F.S.M.



A.P.F.S.M.

LE BUREAU

Président : Pascal CHAMPIGNY

Secrétaire : Pascale SAULNIER

Trésorier : Joël BESNAULT

L'Association de Promotion du Football Sainte Maurien, dont le siège social est à Maillé, est un groupement de jeunes qui comprend les jeunes dans les catégories (6 à 17 ans) des clubs Antogny-le-Tillac, FSC2M (Maillé, Ste Maure de Touraine), Nouâtre et Ports sur Vienne.

Pour cette saison, nos effectifs sont stables. Nous avons des équipes dans chacune des catégories et nos équipes sont réparties de façon à utiliser les équipements de chacune des communes du groupement. Les entraînements sont faits par des éducateurs diplômés avec l'aide de nombreux bénévoles.

Grâce au travail des éducateurs et des bénévoles qui les accompagnent chaque semaine, les jeunes progressent : équipes en Elite, 1^{re} série... Les résultats sont prometteurs pour l'avenir du football dans notre communauté de communes.

Nous vous invitons à venir encourager les enfants lors des matches et plateaux.



Le bureau de APFSM vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLE

La remise des cartes a eu lieu le 17 septembre 2016 au cours de la réunion d'informations des chasseurs. Le nombre de chasseurs est de 25. Cette année l'association a l'autorisation de

prélever 12 lièvres et 9 chevreuils. Il sera lâché au cours de la saison 270 faisans et 210 perdrix rouges et grises.

Les dates des battues aux nuisibles paraîtront dans la presse. Au cours des battues aux grands gibiers des signalisations seront installées pour la sécurité de tous.

Meilleurs vœux à tous
pour 2017

Président SOUBISE Bernard
Vice président BERNARD Xavier
Secrétaire MATHON Bertrand
Secrétaire adjoint JAHAN Francis
Trésorier SOUBISE Frédéric
Trésorier adjoint CHAMPIGNY Frédéric
Membres DEMASSOUGNE Bernard
CHAMPIGNY Joël
NORQUET Jean-Michel
DOUCET Jean-Jacques

DATES A RETENIR pour 2017

LOTO le 5 février à la salle polyvalente

Réunion générale des chasseurs le vendredi 24 février à 18 h 30

Banquet de la chasse le samedi 4 mars à 12 h 30 à la salle polyvalente

La vie associative

GAM

Groupe Artistique
de Maillé

L'association de Zumba a repris pour cette 4^e année. Cette année encore le GAM a participé à plusieurs événements tels que la marche nocturne de l'association « le Réveillon » mais aussi à la fête de la musique à la salle des fêtes de Maillé.

Les ados à partir de la 4^e ont intégré le cours de Zumba Fitness adultes animé par Dorothee et une nouvelle activité a été lancée par Dorothee : Zumba Strong, toujours sur de la musique, des chorégraphies qui alternent intervalles à haute intensité avec des mouvements de cross fit. Et toujours pour le cours de Zumba Kids, Laurie Mercier qui l'anime, avec des enfants du CM à la 5^e.

Merci aux adhérents pour leur participation dans une ambiance conviviale et festive.

Belle Table

Bonjour à tous,
Pour ceux qui ne le savent pas l'association «Belle table» est constituée de membres d'associations de Maillé et dirigée par un bureau composé de membres de bénévoles de l' A.C.C.M , du FCS2M et du LAM.

Le but est de rendre service en louant de la vaisselle (jusqu'à 240 couverts) et des tentes de réception (3 au total).

La vaisselle est conditionnée par caisse de 48 éléments.

1 COUVERT COMPREND

2 assiettes plates - 1 assiette creuse- 1 assiette à dessert

1 verre ballon 12cl - 1 verre ballon de 10cl - 1 flûte 12cl

1 tasse à café- 1 sous-tasse

1 fourchette - 1 couteau- 1cuillère à potage et une cuillère à café

Les tentes de réception de 5 m x 8 m soit 40 m² peuvent également être jumelées en longueur ou en largeur.

Si vous êtes intéressés, renseignements au **06.87.04.23.55**.

*Le bureau vous souhaite
une excellente année 2017.*

COMPOSITION DU BUREAU

Président : FRANCIS JAHAN

Vice Président : BERNARD SOUBISE et JOËL BESNAULT

Trésorier : BERNARD DEMASSOUGNE

Trésorière adjointe : VALÉRIE CARRÉ

Secrétaire : SÉBASTIEN ROY

Secrétaire adjointe : FLORENCE BESNAULT

Membres : JOËL CHAMPIGNY - GUY SOUBISE - CHRISTOPHE JAHAN



Christophe
et Estelle Morin

BOULANGER PÂTISSIER

34, place du 11 Novembre
37800 Nouâtre
Tél./Fax : 02 47 65 20 20

Frédye Couture

RETOUCHES DE VÊTEMENTS
FABRICATION DE VÊTEMENTS SUR MESURE
OURLETS DE PANTALONS
VOILAGES - DOUBLE-RIDEAUX SUR MESURE

N°1 Les Doucets - 37800 MAILLÉ
02.47.65.32.20 - 06.25.93.47.13

OUVERT
les mardis et jeudis
de 14h à 18h
Pour les autres jours
me contacter

DÉPÔT RETOUCHES DE VÊTEMENTS BH CHAUSSURES
CENTRE COMMERCIAL LA FLÂNERIE (près d'Eco Gem) - SAINTE-MAURE DE TOURAINE

La vie associative



**SAISON
2016-2017**

FCS2M

La saison 2016 – 2017 commence plutôt bien. Nous avons pu enregistrer une augmentation de notre effectif séniors. Ce recrutement nous permet à ce jour d'avoir un excellent classement pour notre équipe 1. Notre équipe 2 qui a été repêchée de justesse s'en sort également très bien en jouant le haut de tableau. Nous avons pu recréer une équipe 3 en entente avec Crouzilles. Notre équipe féminine est redescendue en 2^{de} division et joue à Maillé le samedi soir.

En ce qui concerne les jeunes, nos effectifs restent relativement stables même si nous avons une perte dans les petites catégories qui ne savent pas encore exactement le sport qu'ils veulent faire.

Nous avons un nouvel éducateur pour nos jeunes joueurs : M. BARON Kévin.

Nous remercions les mairies pour leurs investissements, les supporters pour leur soutien et les bénévoles pour leur engagement

Nous vous souhaitons une bonne année 2017.

LE BUREAU

DATES À RETENIR

08/01/2017 **LOTO À STE MAURE À 14 H**

01/04/2017 **LOTO À MAILLÉ À 20 H**

06/05/2017 **TOURNOI U15 À STE MAURE**

05/06/2017 au 16/06/2017

TOURNOI INTER ENTREPRISES À STE MAURE

09/09/2017

TOURNOI U11 ET U13 À STE MAURE

18/11/2017

CHOUROUTE À MAILLÉ À 20H sur réservation



Nom de l'association : FCS2M

Adresse : siège social :

7, rue des Marronniers
37800 Noyant de Touraine

Présidents :

BESNAULT Joël : 06 64 73 59 84

ISOARD Thierry : 06 68 72 86 15

551126@lcfoot.fr

www.fcs2m.fr



La Petite Superette

SONIA SAINTIER

FRUITS & LÉGUMES FRAIS
POISSONS FRAIS LE MARDI ET SAMEDI

LIVRAISON GRATUITE

DÉPÔT DE PRESSING

21, rue de la Liberté - 37800 NOUÂTRE - Tél. 02.47.65.28.72

Les Jardins d'Harmony



4, rue du Docteur Patry
37800 Sainte Maure de Touraine

Transmission Florajet 8h/20h

☎ 02 47 65 40 18

La vie associative

«Il n'est pas de vie humaine envisageable sans le don de soi envers l'Autre !!!»

(Marc Lesnay après tant d'autres avant lui)



Association Civile pour l'intégration de l'ART/VEIE au sein de la vie quotidienne - association loi 1901



Les clés de l'Art pour Tous

NOUVEAUTÉS 2017

**LE BLOG PAPIER DE MAILLÉ
ET LE FESTIVAL DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE
ET DE L'ART,**

**du samedi 17 au dimanche 25 juin
dans et autour de la salle des Fêtes !!!**

Faisant suite au descriptif de nos actions auprès de la population en général dans le bulletin de 2016, comme l'année dernière donc, nous vous reconduisons notre invitation pour 2017 à nous rejoindre. (Tous les détails de nos événements réalisés en 2016 sur notre site web modernisé : www.cledart.com)

Pour 2017, entre autres, nous vous offrons tout le programme décrit dans le BLOG PAPIER DE MAILLÉ distribué en boîte aux lettres et visible sur notre site web. Nous continuons donc nos Masters Class de dessin, peinture et autres techniques comprenant histoire de l'Art et psychologie, cours (avec pratique en cuisine) de nutrition naturelle préventive et curative (élevage de KÉFIR), conseils en médecine anti-âge avec médecins spécialistes de Paris, coaching-santé et sur la conscience de Soi, autour des meilleurs DVD, livres sur les arts et les artistes de notre bibliothèque, sur la psychologie, la philosophie, les dossiers en nutrition, les voyages en groupes pour visites commentées d'expositions nationales, notamment à Paris ou dans les nouveaux musées régionaux, de l'élaboration d'oeuvres qui vous racontent et de nos expositions collectives. Apprenons ou réapprenons à gérer notre alimentation pour équilibrer notre corps et une fois l'équilibre physique de nouveau atteint, agissons libres comme l'esprit, pour une vie positive avec 90 % de nos énergies restantes, au service de nous-mêmes et de l'AUTRE. C'est ce que nous vous proposons comme but final, où chacun est libre ensuite d'y adapter ses fondements et connaissances dans la réalité du quotidien devenu Lumineux et plus merveilleux. Les activités de chaque instant ne sont enfin plus un simple passe temps en attendant notre fin, mais de l'action pure où le mouvement et la passion génèrent la création mentale et physique. Il n'y a alors plus du tout de problèmes mais que des situations enrichissantes à résoudre par l'intelligence dans l'action dans l'instant présent. C'est ce pour quoi nous agissons !!!

Le projet d'aménagement des locaux annoncé en décembre 2014 à du malheureusement être stoppé dans son élan début Mai 2015, du à la prise en main médicale à temps complet de mon papa pour le «ramener un peu plus de temps à la vie». Après une lutte éfrénée jusqu'à ce jour, mettant en collaboration hôpitaux, médecins spécialistes, médecine anti-âge et imagerie médicale, notamment entre Tours et Paris, complétés par notre coaching, la nutrition thérapeutique et la psychologie, nos actions ont permis de lui multiplier par deux le temps de vie restant pronostiqué par le service de cancérologie de Bretonneau. Mon père est décédé en novembre 2016, le 17, le jour de l'anniversaire de ma maman partie, elle, il y a six ans déjà. Chapeau «l'artiste», bel hommage. L'autre membre de notre association dépiété par imagerie médicale ultra performante à Paris, avec une défaillance physique grave cachées et pouvant entraîner dans le temps court une issue fatale anticipée, confirmée par le professeur qui l'a opéré à Kremlin Bicêtre à Paris, est complètement rétabli et hors de danger. (Aucun délais pour un rendez vous IRM, Scanner. N'hésitez pas. demandez-moi.)

Libéré du compromis envers mon père décédé d'une myélose due à l'âge, autonome encore en septembre, à 89 ans, nous reprendrons en main l'aménagement des locaux et du jardin à notre adresse dès maintenant, avec la continuation du programme décrit dans le BLOG PAPIER distribué en boîtes aux lettres et visible sur le site web. Pour ce qui est de nos réalisations artistiques en Art en 2016, elles se sont concrétisées par l'exposition et Fête de la Musique, du 21 juin 2017 (Voir références et photos sur notre site internet www.cledart.com). Merci au public nombreux et aux participants artistes et danseurs.

Pour 2017 la FÊTE DE LA MUSIQUE sera autour et dans la Salle des Fêtes avec la collaboration entre autres, avec moi-même, de Rayàn, jeune batteur-pianiste-guitariste-organiste et de sa soeur Inès aux claviers, (piano et synthé), tous deux élèves en classe d'orgue classique au Conservatoire Régional de Tours. Tous les deux ont débuté il y a six ans déjà à l'école de musique de la Communauté de Communes de Sainte Maure et Rayàn fait aussi partie de l'orchestre d'harmonie comme percussionniste. Nous demandons cette année à la Commune de nous offrir une banderole d'annonce à fixer en centre village et deux duos artistiques de chansons françaises et accordéon. Ceci pour un budget modique mais de grande qualité. Nous espérons une réponse positive rapide de la part de Conseil Municipal pour réserver les artistes au plus vite. Au programme des soirées quotidiennes de 20h30 à 22h, avec soit musiques actuelles, modernes, classiques, théâtre musical, jazz, rock, boléros et musique de danse pour jeunes et anciens. Dès le 17 Juin exposition d'art moderne dans la salle dès 15 H chaque jour avec visites possibles matin et autres horaires l'après midi pour les écoles qui en feront la demande. Grande soirée le dernier samedi du Festival. Venez nombreux comme en 2016, pour faire vivre cette fête de nouveau dans notre commune et lancer le festival... Les musiciens, chanteurs, danseurs, de Maillé, intéressés par une participation musicale en solo ou avec nous lors de cette soirée peuvent prendre contact avec la Fondation au 06 80 33 06 89. Nous fournissons aussi la sonorisation professionnelle, les décors et lumières...

BONNE ANNÉE 2017 à Tous



11, allée des Peupliers - 37800 MAILLÉ

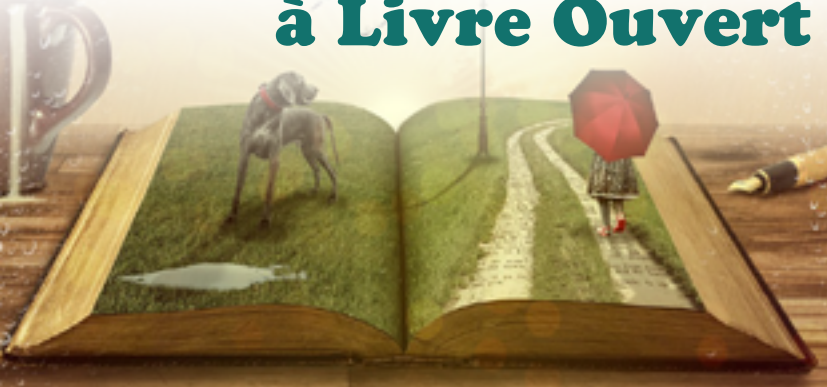
☎ 06.80.33.06.89 (sur rendez-vous)

www.cledart.com

contact@cledart.com

La vie associative

Bibliothèque Maillé à Livre Ouvert



Monique, présidente de la bibliothèque a accueilli Mireille Blanchet-Arnault lors de la dédicace de ses livres

Automne de la Vie

Notre club se maintient toujours à 25 adhérents. Nos manifestations en 2017 auront lieu :

Assemblée générale le 26 janvier

- Repas inter-club avec Draché le 20 avril à Pouzay
- Repas du club le 15 juin à Pouzay
- Pique-nique le 13 juillet

Nous ne sommes pas nombreux, mais il règne une bonne ambiance, venez nous rejoindre, vous passerez un bon moment. Nous remercions M. et M^{me} Nabineau, pour nous avoir accueillis pendant plusieurs années pour notre pique-nique.

A toutes et tous, nous présentons nos meilleurs vœux pour 2017, le bureau.

Nous maintenons notre activité en essayant de garder le cap. Cette année pour la brocante du 9 octobre, nous avons accueilli dans la salle des fêtes, Mireille Blanchet-Arnault, native de Maillé et écrivain. Elle est venue nous présenter quatre livres, dont le dernier : les amants de la St Jean. Ce fut une journée riche en émotions, car Mireille a retrouvé des amis d'enfance qu'elle n'avait pas revus depuis plusieurs années.

A la bibliothèque, nous mettons des livres à la disposition du public, ainsi qu'à l'agence postale communale. Venez choisir ceux qui vous intéressent. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il existe un service de portage à domicile, n'hésitez pas à vous renseigner en composant le 02.47.65.37.56 aux heures de permanence : vendredi de 16 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h. Dans la bibliothèque, notre confort s'est amélioré : les fenêtres ont été changées. Dans la salle des enfants, les livres disposés dans des caissons en bois, sont plus accessibles. Ces caissons ont été fabriqués et peints par deux bénévoles et leurs époux. Merci à ces personnes qui donnent de leur temps afin que notre bibliothèque soit agréable et colorée.

Encore cette année, nous lançons un appel afin que des personnes de bonne volonté viennent rejoindre notre équipe. Si vous avez un peu de temps et si vous aimez les livres, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2017

Menuiserie Lespagnol



9, rue de la Martellerie
37600 SAINT SENOCH

© 02.47.59.33.45 Fax : 02.47.92.37.07 lescaseb@wanadoo.fr

<http://www.menuiserie-lespagnol.fr>

Votre menuiserie
sur-mesure
ou à l'identique

LC PRO AGENCEMENT

lcproagencement@gmail.com

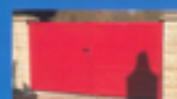
2 ter Impasse Sainte Barbe
37800 MAILLE

02 34 37 03 97



PVC - ALU - BOIS

DEVIS GRATUIT



Fourniture et Pose de menuiseries
Fenêtre, porte, volet, baie coulissante, porte de garage, portail, automatisme, store, Escalier,
Aménagement cuisine, dressing, placard...
Pose de parquet
Terrasses extérieure Bois

Association

Pour le Souvenir de Maillé

Depuis sa création en 1995, l'association Pour le Souvenir de Maillé cherche à faire sortir l'histoire de Maillé de l'oubli. Composée initialement de rescapés du massacre et de famille de victimes, elle s'est ouverte à toute personne se sentant concernée par ce drame. Aux côtés de la Maison du Souvenir, elle assure un travail de transmission de la mémoire, en particulier auprès des plus jeunes.

La présence du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire : Jean-Marc Todeschini, lors de la commémoration le 25 août 2016 montre que peu à peu le massacre de Maillé s'inscrit dans la mémoire nationale.



A la Maison du Souvenir, M. Serge Martin entouré des jeunes lors de l'échange franco-allemand 2016

Renseignements adhésion/bénévolat : 02.47.65.24.89

Motoculture de plaisance
Ets ONDET Hervé
 PRÉSENT TOUS LES DIMANCHES AU MARCHÉ DE DESCARTES

HONDA
ECHO Remorques **SUIV'EL**

RD 910 37160 LA CELLE ST AVANT
 Tél./Fax 02 47 65 00 20

Menuiserie G. DUBOIS

MENUISERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
 EN BOIS, ALU, PVC
 AGÈGEMENTS - ESCALIERS
 PARQUETS - FAUX PLAFONDS
 PLACO - PEINTURE
 CLOISONS AMOVIBLES

53 rue de la République - 37800 Sézanne - 02 47 65 01 65
 www.menuiseriegdubois.com - gdubois@menuiseriegdubois.com

La vie scolaire

Le mot de l'école

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maille, Nouâtre, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Marcilly-sur-Vienne accueille cette année 183 élèves (187 en janvier 2017).

Voici les enseignantes et les effectifs par classe pour l'année scolaire 2016-2017 :

Ecole maternelle de Nouâtre

CYCLE 1 : 67 élèves (71 en janvier)

- Emilie DYS : 4 TPS (+4 en janvier) et 21 PS, 25 élèves (29 en janvier)

ATSEM : Florence QUENAULT

- Magalie OBLIGIS (directrice) : 26 MS

ATSEM : Céline MARQUET.

- Stéphanie DUBOIS : 16 GS

ATSEM : Christine MAUCLERC.

- Emilie ROELENS : ZIL

Ecole élémentaire de Maille CYCLE 2 :

- Karine HÄMMERLÉ (directrice) : 25 élèves de CP

- Céline ARNAULT : 20 élèves de CE1

Ecole élémentaire de Marcilly-sur-Vienne

CYCLE 3 : 71 élèves

- Sophie PERRIN (directrice) : 24 élèves de CE2

- Erika SOUBISE : 19 élèves de CM1

- Sandrine DOURY : 28 élèves de CM2

Dès septembre 2016, les 3 écoles du RPI appliqueront les nouveaux programmes scolaires.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES :

Le contexte de menace terroriste impose un renforcement de la sécurité des écoles.

Voici les mesures prises par le gouvernement :

- La coopération entre les écoles et la gendarmerie va être renforcée.
- La sécurité aux abords des écoles (assurée par le maire) va être renforcée : patrouilles mobiles, vigilance quotidienne de tous.

Donc n'hésitez pas à signaler tout comportement ou objet suspect.

- Dans les écoles, 3 exercices de Mise en Sécurité seront effectués, dont un exercice « attentat-intrusion ».

Concernant l'école de Maille, le thème de l'année sera axé sur l'Amérique et les indiens.

Trois intervenants extérieurs aideront les deux enseignantes à la réalisation de ce projet et participeront aux activités éducatives :

- Séverine ANOUIL intervient en musique le lundi après-midi.
- Thierry TCHANG-TCHONG en théâtre le jeudi après-midi.
- La bibliothèque municipale de Maille assure différentes animations autour de la lecture enfantine, le vendredi après-midi.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Collège Patrick Baudry de Nouâtre

Le collège public Patrick Baudry accueille pour cette nouvelle année scolaire 149 élèves répartis dans sept classes. L'effectif est en légère baisse par rapport à la rentrée précédente.

L'effectif des professeurs, agents technique et d'entretien est au complet. L'équipe de vie scolaire a été renforcée avec l'arrivée d'un nouvel assistant d'éducation.

Les projets de cette nouvelle année scolaire 2016-2017 sont nombreux et divers. Après une journée d'intégration des élèves de 6ème à l'étang du Louroux en début d'année, les élèves de 5ème ont pu profiter d'un travail sur les jardins du Château du Rivau. Un séjour au ski en Auvergne est organisé pour les élèves de 4ème et un voyage linguistique à Londres pour les classes de 3ème. D'autres sorties culturelles et sportives sont programmées pour tous les niveaux de classe et l'accent sera mis cette année sur des activités autour du projet d'orientation particulièrement pour les élèves de 3ème.

Le collège continuera à travailler sur plusieurs autres projets (visite, animation...) avec ses partenaires que sont les associations, les collectivités territoriales et en particulier la mairie de Maille.

L'été dernier, le rez-de-chaussée du collège a été rénové par le conseil départemental avec reprise des peintures et des plafonds du CDI, des bureaux de l'administration, de la salle des personnels. Une salle de réunion a été créée et l'installation dans de véritables locaux dédiés du service vie scolaire a été effectuée. Les conditions d'exercice de l'établissement sont à présent confortables, mais nous allons continuer dans cette démarche en travaillant cette année sur l'amélioration visuelle de l'entrée du collège avec reprise du portail d'entrée et des murs attenants et mise à jour de la signalétique.

Cette rentrée scolaire correspond à la mise en place de la réforme du collège. C'est l'occasion pour les équipes de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques afin d'offrir un service public d'éducation qui favorise encore davantage une réussite ambitieuse de tous les élèves. La mise en place d'un cycle 3 « CM1-CM2-6ème », va accentuer notre travail avec les écoles du secteur pour faciliter la transition école-collège.

L'accompagnement des familles est également une priorité de l'établissement. Plusieurs actions vont se mettre progressivement en place tout au long de l'année (nouvelle formule des rencontres parents-professeurs, accompagnement individualisé des parents des élèves de 3ème dans la préparation de l'orientation, mise en place d'un café des parents...). Toutes ces actions seront réalisées en partenariat avec les représentants des parents d'élèves et de l'APE.

Nous sommes certains que la dynamique qu'engendre l'ensemble de ces dispositifs permettra de proposer aux élèves toutes les conditions à la réussite de leurs ambitions scolaires.

Les élèves, la direction et l'ensemble des équipes technique, éducative, pédagogique du collège Patrick Baudry vous souhaitent une excellente année 2017 !

LE PRINCIPAL DU COLLÈGE

Programme de l'année scolaire 2016/2017



L'APE vous présente son programme. Prenez note des dates, nous comptons sur votre participation.



Collecte de Papiers (Parking des cars à Nouâtre) :

- du 27 février au 3 mars 2017

- du 23 au 29 mai 2017 et du 25 au 29 septembre 2017



Noël :

Distribution de chocolats

Janvier 2017 :

Vente de brioches avec distribution le lundi 6 février 2017.



Samedi 25 mars 2017 :

Dîner dansant à la salle des fêtes de Ports s/Vienne.



24 avril 2017 :

Distribution des chocolats de Pâques dans les 3 écoles.



Puis **fête des écoles** pour clôturer cette année scolaire.

Les bénéfices de ces actions permettent de participer au financement des activités pédagogiques de nos enfants : sorties scolaires, matériels...
N'hésitez pas à nous rejoindre, la bonne ambiance est garantie et toutes vos idées sont les bienvenues.

Contact : Mylène Desbourdes 06.87.18.98.55 (Présidente)
Elodie Verget 06.98.57.96.55 (Vice présidente)
Email : apemnp@orange.fr

La vie communale

Dépôts de gerbes du 25 août



Lieutenant Colonel Luth Hildebrandt
représentant l'Ambassade
d'Allemagne en France



M. Martin



M. le Secrétaire d'Etat et M. le Préfet

Maison du Souvenir

Cela fait maintenant dix ans que la Maison du Souvenir a ouvert ses portes afin de faire connaître et reconnaître l'histoire de Maillé. Pour relever les défis auxquels elle sera confrontée dans les années à venir, plusieurs chantiers ont été mis en route et nous espérons les voir aboutir en 2017.

Tout d'abord une extension des locaux de l'actuel site. Afin d'accueillir les groupes scolaires dans de meilleures conditions et de leur permettre de passer plus de temps sur place, une salle pédagogique sera construite dans les mois à venir. Cette extension permettra également à la Maison du Souvenir de disposer de toilettes supplémentaires et d'une salle de projection plus adaptée.

Par ailleurs, l'autre des projets les plus importants est le changement de statut juridique de la structure. Actuellement communale, il est prévu de faire de la Maison du Souvenir un Groupement d'Intérêt Public, au sein duquel les partenaires institutionnels (Communauté de communes, Département, Région, État, Éducation nationale...) seront plus impliqués. Nous espérons que la création de ce GIP sera effective dès le premier semestre 2017.

Au cours des derniers mois, l'histoire de Maillé a eu une résonance particulière, l'actualité lui donnant un écho dramatique. La structure a été très sollicitée, notamment par les établissements scolaires pour évoquer avec les jeunes ces sujets difficiles.

Sur le plan de la programmation, l'année a surtout été marquée par la présentation de l'exposition temporaire « **Visages du 25 août** », mettant en parallèle des portraits de rescapés du massacre et leurs témoignages. Cette exposition a reçu un excellent accueil du public et nous espérons que d'autres structures culturelles se montreront intéressées par la présentation de ces clichés.

La Maison du Souvenir s'est enfin vue récompensée de son travail par l'accueil d'un séminaire national consacré à la marque « Qualité Tourisme lieux de mémoire ». Cette journée a été l'occasion pour l'équipe de présenter la manière dont un petit site peut, avec des moyens limités, améliorer sa qualité d'accueil et proposer des services et un confort maximum à ses visiteurs.

Durant les premiers mois de l'année 2017, la Maison du Souvenir présentera l'exposition réalisée en 2008 et consacrée au couple Hale, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage écrit par Kathleen Burke-Hale La Blanche Route de Verdun.

Durant le second semestre, la Maison du Souvenir présentera une exposition inédite consacrée à la reconstruction du village. L'occasion pour chacun de mieux comprendre l'architecture et l'urbanisme de la commune aujourd'hui.

Ouverte toute l'année (sauf 25 décembre et 1er janvier) du mercredi au samedi de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00, dimanche et lundi de 14h00 à 18h00, fermé le mardi. Gratuit pour les habitants de Maillé.

La vie communale



M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, était présent lors de la cérémonie commémorative du 25 août
Ci-contre à la Maison du Souvenir accompagné de Romain Taillefait responsable de la Maison du Souvenir.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Sous le contrôle de la CNIL, seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Les réponses sont anonymes, aucun contrôle administratif ou fiscal n'en découle.

Le recensement a lieu cette année dans notre commune, il débute le 19 janvier 2017 et prend fin le 18 février et peut se faire en ligne. Un agent recenseur vient vous remettre la notice contenant vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les noms et adresses sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement permet, grâce aux données collectées lors du recensement de la population, de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur

les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des Communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer et aide à cibler les besoins en logements. Les associations peuvent mieux répondre aux besoins de la population. Merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil à l'agent recenseuse.



SARL Gilles MOIRIN
TRAVAUX DE PLÂTRERIE

26, rue des Missanderies
37500 LIGRÉ

☎ 02.47.93.07.34
☎ 02.47.93.11.11
☎ 06.07.90.33.83

gilles.moirin@orange.fr

PLÂTRERIE
ISOLATION
CLOISONS SÈCHES

La vie communale

*Vernissage à la Maison du Souvenir
de l'exposition « Visages du 25 août »*



Fête des Mères du 28 mai 2016



Quelques événements

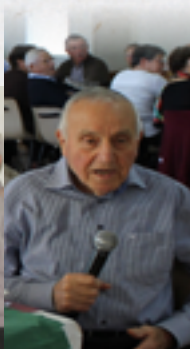
UN PEU D'HISTOIRE

Ce 8 mai 2016, la France a commémoré le 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

Le 8 mai devient jour férié en France en 1953 et s'impose comme la date symbolique de la Seconde Guerre mondiale au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre.



*Le repas des Aînés
du 11 novembre 2016*



Le repas du 11 novembre 2016, offert par la commune aux personnes de 68 ans et plus, s'est déroulé dans la bonne humeur au son de la musique.

En cette fin d'année 2016, les conseillers municipaux ont distribué les boîtes de chocolats aux personnes de 75 ans et plus, qui résident sur notre commune.

La vie communale



Création d'un réseau de chaleur dans le centre bourg

Le projet consistait en la création d'un réseau de chaleur, alimenté par une production d'énergie avec plaquettes de bois et fioul, alimentant le logement communal au 2 rue de la Poste, les 3 logements au 4 rue de la Poste, celui du 9 rue du 25 août, la mairie, l'école et la Maison du Souvenir.

Les travaux à réaliser étaient importants : rue de la Poste ; le garage existant, allait se voir transformé en chaufferie avec son silo et sa fosse de transfert.

Le temps était compté : les travaux ne pouvaient se réaliser que pendant les vacances scolaires puisque le circuit de chauffage, allait devoir traverser la rue de la Poste, la cour de l'école, puis le couloir et une classe de l'école, pour ressortir rue du 25 août, afin de raccorder le logement en face et la Maison du Souvenir.

Dès la fin juin, commençaient les terrassements aux abords du bâtiment, afin de réaliser une aire de manoeuvre permettant la livraison ultérieure des plaquettes de bois par camion.

La cour de l'école n'étant plus animée des cris joyeux des enfants, les engins foreurs prirent possession des lieux, réalisant une profonde tranchée dans laquelle serait posée une gaine bien isolante qui conduirait le réseau d'eau chaude. En même temps, le garage se voyait transformé en chaufferie, accueillant les deux chaudières, bois et fioul.

Grâce à cette nouvelle chaufferie, les quatre chaudières et les cuves à fioul alimentant chaque secteur n'avaient plus leur utilité. Les cuves ont été vidées et extraites des locaux. Les anciennes chaudières ont été remplacées par des échangeurs de chaleur.

Dès le mois d'octobre, la chaudière a été mise en service à la grande satisfaction de tous les utilisateurs. Ainsi, la production calorifique est assurée par une chaudière bois et une chaudière fioul, cette dernière venant automatiquement en secours de la chaudière bois.

Nos joies & nos peines

NAISSANCES EN BLEU

Au foyer de Sébastien DEFOER et Hélène SOUBISE
Liam, né le 23 octobre 2016

NAISSANCES EN ROSE

Au foyer de Olivier PAYET et Karine BENOIT
Vanille, née le 21 avril 2016

Au foyer de Raphaël VERGE et Amélie BAISSEREAU
Chloé, née le 15 mai 2016

Au foyer de Olivier DEVANT et Céline GOUAIS
Manon, née le 25 novembre 2016

MARIAGE

Romain TAILLEFAIT et Lucie LEPAGE
le 14 mai 2016

Yohann CAILLAUD et Cindy GEORGES
le 18 juin 2016

Damien SAULNIER et Lydie CORSALETTI
le 13 août 2016

DÉCÈS

MICHON Jean-Louis	68 ans
GARROT Rachelle	90 ans
GEORGES Guy	86 ans
JACQUELINE Octave	84 ans
ROBERT Christelle	45 ans
BLANCHARD Sylvine	62 ans

La vie communale

Calendrier des manifestations 2017

JANVIER	Dimanche 8	Loto FCS2M (Football) à Ste Maure
FÉVRIER	Dimanche 5	Loto de l'association de chasse
MARS	Samedi 4	Repas de l'association de chasse
avril	Samedi 1 ^{er}	Loto du FCS2M (Football)
MAI	Lundi 8	Fête de l'Armistice - Repas des anciens combattants
	Dimanche 14	Randonnée de Loisirs Animations de Maillé
	Samedi 27	Cérémonie de la fête des mères
JUIN	Vendredi 23	Fête de la musique
JUILLET	Samedi 1 ^{er}	Sortie de Loisirs Animations de Maillé (LAM)
	Mercredi 13	Fête nationale - Rencontre des habitants (LAM)
AOÛT	Vendredi 25	Cérémonie commémorative
OCTOBRE	Dimanche 8	Brocante
NOVEMBRE	Samedi 11	Fête de l'Armistice 1918
		Repas des Aînés
	Samedi 18	Choucroute du FCS2M
	Dimanche 26	Loto du L.A.M.

La fête de la Musique

Une fête nationale devenue un grand événement musical mondial. En 1982, le service des études et de la recherche du ministère de la Culture lance une grande enquête sur les pratiques culturelles des Français, elle révèle que cinq millions de personnes, dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique alors que les manifestations musicales organisées jusqu'à présent ne concernent qu'une minorité de Français.

C'est ainsi que la première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémis-

phère Nord. Depuis, cette grande manifestation populaire permet à tous les musiciens de s'exprimer et de se faire connaître.

Chaque 21 juin, la musique résonne dans toutes les rues de France et du monde. Gratuite et ouverte à tous les musiciens, mais surtout aux amateurs, aux scènes organisées comme improvisées, à tous les genres musicaux, à tous les publics, elle est une grande fête universelle, elle célèbre la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, ainsi que tous les genres musicaux (rock, jazz, chanson, musiques traditionnelles, musiques dites savantes, etc.)

SARL PLUME THOMASSEAU
Electricité, Chauffages, Ventilation
Domotique, VDI, Alarmes, ...

Contact
Adresse: La Cave n°6 - 37800 Maillé sur Vienne
Tel : 02 47 65 27 83
mail : contact@plume-thomasseau.com
Site : www.plume-thomasseau.com

**CONCEPTION
INSTALLATION
& MAINTENANCE
EN ENERGIES ET FLUIDES**

Euro ROBIN
Entretien Parcs et Jardins
Services à la personne
TVA 20 %
02 47 34 07 76
02 47 65 65 38
ZA Le Talvois
37800 NOUATRE



La vie communale

JANVIER 2016

Le conseil municipal accepte la convention de servitudes ERDF suite au déplacement d'une ligne basse tension située sur la parcelle du château d'eau, nécessaire dans le cadre des travaux d'élargissement de la voie communale n° 351.

Le conseil municipal accepte la convention de partenariat entre la commune et la fondation Lisea Carbone, relative au financement des travaux d'amélioration thermique des bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque, logements communaux).

Suite à la proposition de M. le Maire, le conseil municipal accepte de solliciter une subvention au titre du fonds départemental de solidarité rurale dans le cadre des travaux d'isolation de l'ensemble d'un bâtiment communal (Mairie, école, bibliothèque, logements communaux).

Le coût global du projet est estimé à 147 427 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi :

- Subvention LISEA Carbone 50 000 €
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 18 200 €
- Fonds de solidarité territoriale 37 527 €
- FDSR (Conseil Départemental) 12 200 €
- Autofinancement communal 29 500 €

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre de l'opération « Chauffage bois, Réseau de chaleur ».

Le coût global du projet est estimé à 293 526 € HT. Le plan de financement de l'opération s'établit ainsi :

- Subvention LISEA Carbone 50 000 €
- Subvention ADEME/Région 88 108 €
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 43 387 €
- Fonds de solidarité territoriale 53 326 €
- Autofinancement communal 58 705 €

Le conseil municipal accepte le projet de changement de statut de la Maison du Souvenir par la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Le conseil municipal accepte le projet de la Maison du Souvenir concernant la réalisation de témoignages des rescapés du massacre de Maillé afin de les diffuser au cours de la visite de la Maison du Souvenir et sollicite une aide financière auprès du Crédit Agricole d'un montant de 5600 € pour la prise en charge des coûts du matériel et de la traduction.

FÉVRIER 2016

Le conseil municipal décide de transférer au SIEIL la compétence « éclairage public » de la commune.

Le conseil municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle appartenant à M. Olivier Soulas, située 6 rue du 25 août, cadastrée section AH n° 384, pour une superficie de 2800 m², au prix de 34 000 €.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en mairie une déclaration de présence de termites et explique la procédure réglementaire à suivre. Une délimitation d'un périmètre de lutte doit être instaurée par délibération.

Concernant l'immeuble déclaré, un diagnostic officiel doit être effectué afin de connaître si un traitement est nécessaire. Suivant le résultat, un arrêté sera pris pour délimiter une zone contaminée.

Le conseil municipal décide de demander l'avis de l'architecte des bâtiments de France pour la pose de « cache moineaux » à l'église.

M. le Maire présente au conseil municipal le projet d'exposition de la Maison du Souvenir, « visages du 25 août » réalisée par la photographe Isabelle VIEUX, ayant pour objet la présentation de photographies et de témoignages de survivants.

MARS 2016

Budget assainissement :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du service assainissement. Les résultats s'élèvent en section exploitation à un excédent de 2 575,43 € et en section investissement à un excédent de 86 906,21 €

Le conseil municipal vote le budget 2016 du service assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 20 677 € et section investissement à 95 833,01 €.

Budget de la Maison du Souvenir :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 de la Maison du Souvenir. Les résultats s'élèvent en section fonctionnement à un excédent de 5 130,47 € et en section investissement à un déficit de 37 345,54 €.

Le conseil municipal vote le budget 2016 de la Maison du Souvenir qui s'équilibre en section de fonctionnement à 97 245 € et section investissement à 477 346 €.

Budget de la commune :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 de la commune. Les résultats s'élèvent en section fonctionnement à un excédent de 162 823,65 € et en section investissement à un déficit de 91 154,79 €.

Le conseil municipal vote le montant des subventions à accorder aux associations pour l'année 2016 pour un montant global de 9 117 €.

Le conseil municipal vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 : taxe d'habitation 8,92 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties 12,23 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties 31,70 %. Le produit fiscal attendu s'élève à 117 044 €.

Le conseil municipal vote le budget 2016 de la commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 593 740 € et investissement à 1 141 570 €.

Une procédure est à mettre en œuvre afin de délimiter une zone à risque termites.

Détermination de la zone à risque termites dans le bourg : prospection chez les habitants – Analyse et rapport : 5 487,32 € dont diagnostic M. et M^{me} Véliot et réunion publique d'information.

Le conseil municipal accepte le devis de la SARL Charbonneau d'un montant de 1 546,14 € pour la rénovation des douches aux vestiaires du stade et le devis

des pompes funèbres intercommunales d'un montant de 666,66 € concernant une colonne du souvenir granit pour le jardin du souvenir dans le nouveau cimetière.

Le conseil municipal approuve le nouveau règlement du cimetière communal et prend acte que ce règlement sera applicable à compter du 1^{er} avril 2016. Il fixe les différents tarifs :

Concession pour caveaux 2 m²

- Trentenaire 150 €
- Cinquantenaire 300 €

Cavurne (terrain et cavurne)

- 15 ans 240 €
- 30 ans 480 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 50 €.

Les enfants de moins de 5 ans bénéficieront d'une concession gratuite pour une durée de trente ans. Le renouvellement se fera moyennant le paiement d'une concession à 50 % du tarif en cours au moment du renouvellement de la concession.

MAI 2016

Le conseil municipal valide le choix des entreprises pour les travaux de création d'une production biomasse et d'un réseau de chaleur.

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la mairie de Ste Maure de Touraine missionné pour mener le dossier de création d'un commerce de proximité sur la commune de Maillé, définissant les modalités d'emploi et de rémunération du fonctionnaire mis à disposition.

M. le Maire présente au conseil municipal le projet d'aménagement de la rue du 25 août relatif à la sécurisation du bourg. Ce projet a été travaillé avec les services du conseil départemental de l'Île Bouchard et SOLIHA.

Le conseil municipal décide d'adresser à tous les exploitants agricoles de la commune la réglementation sur l'utilisation des dispositifs d'effaroucheurs d'oiseaux, suite à la multiplication des incivilités sur la commune et retient l'offre de BATEC d'un montant de 1 152 € HT pour la mission de coordination SPS des travaux de la chaufferie bois.

JUIN 2016

Le conseil municipal décide, afin de financer les travaux d'investissement 2016, de contracter auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire Centre, un emprunt d'un montant de 200 000 € au taux fixe de 1,41 % (base de calcul 30/360) annuel pour une durée de 20 ans ainsi qu'un prêt à taux 0.

En vue de la fusion des communautés de communes de Ste-Maure de Touraine, du Bouchardais et du Pays de Richelieu, à l'exclusion des communes de Anché, Cravant les Côteaux, Villeperdue et Ste Catherine de Fierbois, le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de périmètre du nouvel EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Suite à la consultation pour les travaux de voirie, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise Vernat pour un montant global de 43 300 €.

La vie communale

JUILLET 2016

Le conseil municipal décide de délimiter une zone terminée et susceptible de l'être à court terme et d'enjoindre les propriétaires concernés à procéder à des traitements préventifs et/ou d'éradication nécessaires, dans un délai de six mois par une entreprise certifiée CTB-A+. Une attestation de réalisation de ces travaux devra être fournie à la mairie.

La commune a consulté trois entreprises certifiées pour réaliser des devis de traitement dans quatre foyers concernés, chaque propriétaire commandera directement l'entreprise de son choix. Compte tenu que la commune a engagé des frais dans le diagnostic réalisé par la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) et s'est chargée de la consultation d'entreprises agréées pour les traitements contre les termites, elle ne participera pas financièrement aux traitements préventifs et curatifs contre les termites, réalisés chez les propriétaires.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLH (Programme Local de l'Habitat) de la communauté de communes.

Le PLH est un outil stratégique de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Comme l'indique l'article L.302-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, il « définit pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée de l'offre de logements ».

Le conseil municipal décide de désigner Mme Sandrine BARREAU, secrétaire de mairie, coordonnatrice d'enquête chargée de la préparation et du suivi des opérations du recensement.

AOÛT 2016

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015, établi par les services de la Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire pour le compte du syndicat mixte d'adduction d'eau potable regroupant les communes de Maillé, Draché, Marcilly sur Vienne, Nouâtre.

Le conseil municipal fixe, pour l'année 2017, les tarifs des droits d'entrée de la Maison du Souvenir, le tarif de projection des films, le prix de vente des produits disponibles au sein de la Maison du Souvenir.

Pour financer les travaux énergétiques des bâtiments communaux, le conseil municipal décide de réaliser un contrat de prêt pour un montant total de 98 705 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux 0.

M. le Maire propose de solliciter le fonds de concours de la communauté de communes pour un montant de 60 000 €, afin de financer des travaux de voirie et d'accessibilité. Le coût global du projet est estimé à 124 000 € HT.

OCTOBRE 2016

Le conseil municipal fixe pour l'année 2017, les tarifs des cartes de pêche, d'utilisation du court de tennis municipal, des photocopies, de droits de place pour les commerçants ambulants réguliers et occasionnels, du montant de la participation à l'assainissement collectif - Année 2016. Il fixe

le tarif de la redevance assainissement eaux usées, le tarif forfaitaire de la redevance assainissement pour les foyers non raccordés à l'eau potable, le tarif des encarts publicitaires du bulletin municipal édition 2016, les tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle associative.

Le conseil municipal décide d'instaurer à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) et fixe le montant pour l'année 2017 à 1 747 €. Il fixe le tarif de la redevance assainissement eaux usées applicable à compter de la prochaine facturation, pour l'année 2017: Prime fixe 42,80 € par an, consommation 0,71 € le m³

Le conseil municipal approuve le projet et le plan de financement dans le cadre des travaux d'extension de la Maison du Souvenir et retient les entreprises. Le coût global du projet est estimé à 600 000 € HT. Le plan de financement de l'opération s'établit ainsi : une subvention au titre du fonds de solidarité territoriale d'un montant de 480 000 € et un autofinancement communal de 120 000 €.

Le syndicat de la Manse met à jour la carte des cours d'eau présents sur la commune pour proposition à la direction départementale du territoire (DDT) et une classification entre ruisseau et fossé est à distinguer le long du Réveillon. Le conseil municipal classe certains cours d'eau en fossés compte tenu de l'absence d'écoulement d'eau pérenne.

Le conseil municipal est favorable à un projet d'action groupée avec la coordination interrégionale LGVSEA et Bretagne Pays de Loire afin d'obtenir des compensations pour les préjudices subis par les communes du fait de la Ligne à Grande Vitesse Sud Est Atlantique.

Le conseil municipal accepte le nom du nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes de Ste Maure de Touraine, du Bouchardais et du Pays de Richelieu : Touraine Val de Vienne

Le conseil municipal accepte son siège : 14, route de Chinon « Le Cube » 37220 Panzoult.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance dans le cadre de l'opération de sécurisation des établissements scolaires. Le montant des travaux est estimé à 42 430 € HT (visiophone, alarme, clôture, portails). La subvention demandée est de 30 000 €.

NOVEMBRE 2016

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé présenté par la technicienne de rivières du syndicat de la Manse, décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2017 au syndicat de la Manse et de ses affluents. Il désigne les délégués pour siéger au comité syndical :

Délégués titulaires : M. Bernard ELIAUME
M. Xavier BERNARD

Délégués suppléants : M. Jean-Jacques ROY
M^{me} Claudette ARCHAMBAULT.

Considérant l'absence de chauffage, en octobre 2016, pendant la période des travaux de mise en route de la future chaufferie, pour les locataires des immeubles situés 2 rue de la Poste et 9 rue du 25 août, le conseil municipal décide de réduire de 10 % le montant du loyer de décembre aux locataires concernés.

Suite à l'infraction et au vol commis à l'atelier communal et au local SOGEA en octobre 2016, un devis a été demandé à Activeille pour la mise en place d'un système de sécurité, le conseil municipal décide de demander des devis complémentaires.

Un distributeur à pains sera installé sur la commune. Le coût pour la commune serait de 50 € par an (électricité). L'emplacement envisagé est à proximité de la chaufferie. Le conseil municipal retient M. MORIN, boulanger à Nouâtre.

Le conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2015, établi par les services de la Mairie.

M. le Maire propose de solliciter une subvention au titre du fonds départemental de solidarité rurale dans le cadre des travaux d'aménagement du square (sanitaires publics, accès pour personnes à mobilité réduite, plantations). Le coût global du projet est estimé à 52 260 € HT. Le conseil municipal approuve le projet et le plan de financement prévisionnel de l'opération qui s'établit ainsi :

Fonds concours de la communauté de communes 20 000 €

Fonds départemental de solidarité rurale :

- Enveloppe « socle » 7 073 €
- Enveloppe « projet » 14 735 €
- Autofinancement communal 10 452 €

Le conseil municipal approuve la révision des statuts en vue de la fusion avec les communautés de communes du Bouchardais et du Richelais au 1er janvier 2017.



BRICO MARCHÉ
pouvoir tout faire **Moins cher**

Bricolage - Décoration - Matériaux bâti - Jardinage - Animalerie

Zac Les Marchaux
37800 SAINTE-MAURE DE TOURAINE
TEL. : 02.47.65.55.05

HORAIRES D'OUVERTURE : 9h/12h00 - 14h15/19h du lundi au jeudi
9h/12h15 - 14h15/19h du vendredi au samedi

SAS ADVIN (entreprise indépendante)

La vie communale

TARIFS COMMUNAUX

SALLE DES FÊTES

		COMMUNE	HORS COMMUNE
GRANDE SALLE	PARTICULIERS		
	• Midi ou soir	134,30 €	171,90 €
	• Supplément soirée	53,70 €	53,70 €
	• Caution	111,00 €	111,00 €
	• Vin d'honneur	38,50 €	44,80 €
	ASSOCIATIONS/SOCIETES		
	• Soirée dansante		256,00 €
	SCOLAIRES midi		83,50 €
	AUTRES à but lucratif		357,70 €
PETITE SALLE	PARTICULIERS		
	• Midi ou soir	81,00 €	92,20 €
	ASSOCIATIONS/SOCIETES		89,50 €
	SCOLAIRES midi	42,00 €	42,00 €
SALLE ASSOCIATIVE RÉUNIONS PRIVÉES		37,70 €	37,70 €

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE MAILLÉ

Nouveau à l'agence postale communale : une tablette tactile est à votre disposition, ainsi vous pouvez vous connecter gratuitement à divers sites publics. Muni de votre carte de la Banque Postale, vous pouvez effectuer des règlements et réaliser des retraits d'argent. C'est là que vous pouvez retirer vos sacs à ordures ménagères, réaliser vos photocopies, acheter timbres et enveloppes.

A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

PECHE

CARTE À LA JOURNÉE	5,75 €
CARTE À L'ANNÉE	
• Habitants de la Commune	60,40 €
• Personnes hors Commune	78,75 €

TENNIS

ABONNEMENT ANNUEL	
• Adulte	40,50 €
• Couple	60,40 €
• Enfant moins de 18 ans	22,20 €
• Par enfant supplémentaire	11,10 €

LOCATION HORAIRE

• Par joueur	1,30 €
• Gratuit pour les moins de 14 ans	

PHOTOCOPIES

FORMAT A4	
• Recto	0,30 €
• Recto/Verso	0,45 €

FORMAT A3	
• Recto	0,40 €
• Recto/Verso	0,60 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES
S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE	150,00 €
CONCESSION CINQUANTENAIRE	300,00 €
CAVURNE (terrain et caverne)	
- 15 ans	240,00 €
- 30 ans	480,00 €
Jardin du Souvenir	50,00 €



PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - RAMONAGE
CHAUDIÈRE : GRANULÉS BOIS - GAZ CONDENSATION
FIOUL CONDENSATION - POMPE À CHALEUR
GÉOTHERMIE

Nicolas SAUVAGEON

Les Maisons Rouges
37800 NOUATRE

TÉL. 02.47.65.06.01

FAX 02.47.65.00.82

sauvageon.nicolas@wanadoo.fr



imprimerie
Berton

Z.I. Saint Lazare 37220 L'ILE-BOUCHARD

Tél. 02 47 58 50 18 - Fax 09 70 63 09 51

imprimerie.berton@wanadoo.fr

L'énergie

à votre service



Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public de coopération intercommunale chargé de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, en contrôlant en parallèle l'activité du concessionnaire Enedis (ex ERDF).

Le SIEIL a étendu sa gamme de compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, le développement d'un système d'information géographique et récemment aux communications électroniques et au déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Les nouveautés du SIEIL

■ **Site internet** : Le site du SIEIL a été entièrement repensé et intègre de nombreuses fonctionnalités tels qu'un espace adhérent, une page dédiée aux actualités, une rubrique agenda, un fil Twitter, etc. A découvrir sur www.sieil37.fr.

■ **Electricité** : Concernant les communes, la contribution du SIEIL à hauteur de 90 % du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques a été reconduite pour 2017. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et communaux seront pris en charge à 100 % jusqu'au 31 décembre 2017.

■ **Eclairage public** : En seulement 3 ans, plus de 155 communes ont transféré au SIEIL la gestion de leur parc d'éclairage public, soit plus de la moitié des collectivités du département, ce qui représente 31300 points lumineux.

■ **Electromobilité** : Plus de 135 bornes doubles jalonnent actuellement le département, soit près de 275 points de charge. Un système complet d'interopérabilité des bornes de recharge (gestion, accès et paiement de la recharge) a été mis en place au niveau national et européen.

De nouveaux équipements ont fait leur apparition : les stations de recharge rapide. Situées sur les échangeurs de l'A10 (sortie Château-Renault) et de l'A85 (sortie Bourgueil), ces « supers chargeurs » permettent de recharger une batterie à 80% en seulement 30 minutes, soit 3 fois plus rapidement qu'avec une borne classique accélérée. Deux nouvelles stations seront prochainement installées à Sublaines et Sainte Maure de Touraine.

Anniversaire :

Le 29 septembre 2017, le SIEIL fêtera ses 80 ans !

NOUVEAU

A Maillé, sur le parking de la gare, devant l'atelier communal, une borne de rechargement est à votre disposition, contacter la mairie pour connaître les conditions d'accès.

Demande de carte d'identité

ce qui change à partir de mars 2017

La procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera identique à celle en vigueur pour les passeports. Ainsi, vous devrez vous rendre exclusivement dans l'une des 19 communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité. Les autres communes ne disposent pas de ce matériel.

Pour l'arrondissement de Chinon : Bourgueil, Chinon, Langeais, Richelieu, Ste Maure de Touraine.

Pour l'arrondissement de Loches : Loches et Preuilly sur Claise.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>. Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie que vous aurez choisie.

La commune vous accueillera sur rendez-vous afin de réaliser la prise d'empreintes. Vous serez averti par SMS dès la disponibilité de votre carte qui vous sera remise par la mairie où vous aurez fait votre demande.



Services

QUAND IL Y A DE L'EAU, IL Y A DE LA VIE!

Il est donc essentiel de s'assurer au quotidien d'une qualité et d'une quantité d'eau suffisante pour satisfaire nos usages, mais aussi pour garder des rivières riches et vivantes. Chacune des composantes de cet écosystème est essentielle à l'ensemble.

Une pollution ou un aménagement inapproprié peut perturber gravement son équilibre. Alors c'est toute la rivière qui tombe « malade ». Pourtant elle nous rend bien des services : pêche, transport de matériaux, promenade au bord de l'eau ... Si elle est en bonne santé, elle :

- permet de réguler le débit et le volume de l'eau pour limiter les inondations,
- sert d'habitat et de « nourricerie » pour les poissons,
- favorise et maintient la biodiversité,
- facilite l'épuration naturelle des pollutions.

Les indicateurs de la qualité de l'eau révèlent que le Réveillon (Biez) est en mauvais état. Les suivis qui permettent d'évaluer le cours d'eau, réalisés sur les poissons nous indiquent qu'il manque de nombreuses espèces historiquement présentes dans ce ruisseau (Chabot, Lamproie...).

Le programme d'actions pour l'amélioration du Réveillon (Biez) est en cours de validation. Dans l'intérêt général, il comprend plusieurs actions sur l'entretien de la végétation, les berges, le lit du ruisseau. Il sera soumis à enquête publique en 2017. Des réunions publiques organisées par le Syndicat de la Manse vous seront proposées.

Pour la commune de Nouâtre, une réunion aura lieu le samedi 18 Mars 2017 à 9h30 dans la salle Henri Burin. Si le temps nous le permet, la réunion pourra se clôturer au bord du ruisseau afin de découvrir certaines actions de restauration.

En parallèle des actions « milieux aquatiques », une étude est en cours sur le bassin versant afin d'améliorer la qualité des eaux arrivant dans ce cours d'eau. Cette deuxième étude implique tous les acteurs du territoire (les habitants, les collectivités, les agriculteurs ...) dans l'aménagement d'un bassin versant durable pour tous.



Services



Solutions de téléassistance

www.presencevertetouraine.fr

Activ'zen

être sécurisé à domicile

 Option sérénité
 Option sécurité
 Option convivialité

Téléassistance fixe

1 transmetteur + 1 déclencheur
service disponible 24h/24

- installation avec ou sans ligne téléphonique

Détecteur automatique de chute

option sécurité



- déclenchement **automatique** en cas de chute ou de malaise

Aides financières possibles des communes, des caisses de retraite et du Conseil Départemental.
Déductible des impôts dans le cadre de l'agrément services à la personne.

Activ'mobil

être sécurisé à l'extérieur

Téléphonie mobile
appel d'urgence
géolocalisation

- disponible avec **médaille** et **détecteur de chute**

Protection du Travailleur Isolé
appel d'urgence
géolocalisation

- fonction **perte de verticalité**

Ce service de téléassistance mobile fonctionne partout en France métropolitaine,
système multi-opérateur pour une couverture maximale.

Prévention
Sécurité

Coffre à clés sécurisé


 disponible en version
à accrocher ou à fixer

 Usage également adapté :
 Collectivités locales,
 enfants, gîtes,
 exploitations agricoles,
 véhicules multi-utilisateurs

- Une seule **clef**, à **domicile** accessible de façon sécurisée
- Intervention des pompiers **facilitée et sans dommage**

Balisage lumineux

prévention des chutes



- Allumage **automatique** par détection de mouvement
- Système **sans fil**

Installation indépendante du service de téléassistance.

Présence Verte rappelle qu'aucun démarchage n'est effectué par ses services directement auprès des personnes.
En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter votre mairie.

PRESENCE VERTE TOURAINE Site de Blois et Tours - Cathy DORÉ - 02.34.03.20.18 - dore.cathy@berry-touraine.msa.fr

Linky, bientôt à Maille

- A partir d'avril 2017, le compteur électrique Linky sera installé chez vous, par l'entreprise Link Elec, entreprise partenaire sélectionnée, formée et suivie par Enedis (ex-ERDF) :
- Le déroulement de la pose du compteur Linky :

• 30 à 45 jours avant la pose du compteur Linky, le client reçoit un courrier d'information d'Enedis (avec le nom de l'entreprise partenaire, ses coordonnées...).

• L'entreprise « partenaire Linky » est mandatée pour la pose du compteur et contacte le client par courrier.

• La présence du client n'est pas indispensable si le compteur est accessible à l'extérieur.
• Il serait souhaitable que le technicien ait accès au disjoncteur pour effectuer des réglages et vérifications de sécurité.

• Le jour prévu pour la pose, l'entreprise mandatée remplace le compteur actuel par un compteur Linky, en 30 mn environ. Durant ce laps de temps, l'électricité est coupée.

• La mise en service du compteur Linky est réalisée par le technicien ayant effectué la pose ; il remet la notice du compteur au client, ou dans la boîte aux lettres si celui-ci est absent.

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation gérée par Enedis. La pose du nouveau compteur est totalement à la charge d'Enedis.

Pour toute question sur Linky :

- numéro vert Enedis Linky : 0 800 054 659
- site Enedis : www.enedis.fr/linky

Services

Quelques adresses utiles

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture : lundi, jeudi et samedi de 10 h à 12 h
mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30.

Sandrine BARREAU

☎ 02 47 65 24 71 Fax 02 47 65 21 89

secretariat@maille.fr www.maille.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h 30 et de 14 h à 15 h 30,

levée du courrier à 14 h 30

le samedi de 9 h à 11 h 30,

levée du courrier à 11 h 20

Monique LE CAM

☎ 02 47 65 24 70

MAISON DU SOUVENIR

Ouverture : mercredi au samedi
de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h
dimanche et lundi de 14 h à 18 h

☎ 02 47 65 24 89

BIBLIOTHÈQUE

MAILLÉ A LIVRE OUVERT

Ouverture : vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h

☎ 02 47 65 37 56

DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

☎ 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

☎ 02 47 65 27 91

DE MARCILLY : Sophie PERRIN

☎ 02 47 65 32 75

CANTINE DE L'ÉCOLE

☎ 02 47 65 34 50

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principal : M. Frédéric LIBOUREL

☎ 02 47 65 20 42

SECRÉTARIAT DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES
DU VAL DE VIENNE

2, Place de la Mairie
37800 PORTS-SUR-VIENNE

☎ 02 47 86 25 63

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET
CENTRE DE LOISIRS DE NOUÂTRE

☎ 02 47 65 27 98

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE SAINTE-MAURE DE TOURAINE

Place du 8 mai à Nouâtre

Fax 02 47 65 35 93

☎ 02 47 65 35 92

sainte.maure.communaute@wanadoo.fr

GARES SNCF DE :

PORT DE PILES ☎ 02 47 65 04 22

NOYANT/STE-MAURE ☎ 02 47 65 82 11

TOURS ☎ 08 36 35 35 35

PHARMACIE DE NOUÂTRE

Ouverture : de 9 h 15 à 12 h 30
et de 14 h 15 à 19 h 30

Samedi de 9 h 15 à 12 h 30

M^{me} MILLET ☎ 02 47 65 20 28

URGENCES EN INDRE-ET-LOIRE

☎ 112 avec portable

MÉDICALE ☎ 15

POMPIERS ☎ 18

POLICE SECOURS ☎ 17

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02 47 66 85 11

ENFANCE ☎ 119

GENDARMERIE DE
SAINTE-MAURE DE TOURAINE

☎ 02 47 72 35 60

SERVICES PRÉFECTORAUX

☎ 02 47 64 37 37

ASSOCIATION DE SERVICES ET
DE SOINS À DOMICILE (ASSAD)

M^{me} RABATE ☎ 02 47 65 61 89

Permanence :

mairie de Sainte-Maure de Touraine

Tous les jours du lundi au vendredi

de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

AIDE À DOMICILE EN MILIEU
RURAL (ADMR)

M^{me} QUENTIN ☎ 02 47 65 81 76

HÔPITAL DE SAINTE-MAURE DE
TOURAINE

Repas à domicile ☎ 02 47 72 32 32

PAROISSE DU VAL DE VIENNE

Secrétariat : Xavier MALLE ☎ 02 47 58 51 03

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous ☎ 02 47 65 42 25

CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE
DE TOURAINE

1, rue du Bon Valet ☎ 02 47 65 47 19

TRÉSORERIE DE SAINTE-MAURE
DE TOURAINE

Ouverture : tous les jours du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h, le mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

52, rue du Dr Patry ☎ 02 47 65 42 15

SOGEA

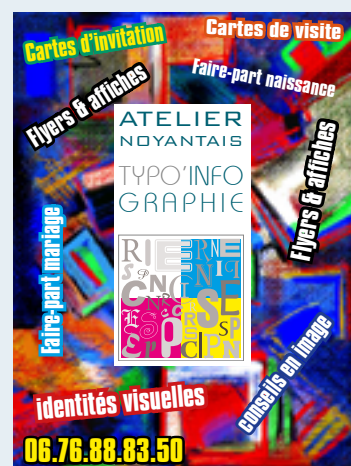
24h/24 7j/7

☎ 06 29 51 64 91

SMICTOM À CHINON

☎ 02 47 93 22 05

www.snictom.com



Intermarché SUPER

Centre commercial les Marchaux
Sainte-Maure-de-Touraine
vous accueille du lundi au samedi
de 9h à 19h30
Ouvert le dimanche matin
de 9h30 à 12h30

02 47 65 67 81

LOCATION DE VÉHICULES AVEC PERMIS B

7m³ - 12 m³ - 20 m³

CAMION BENNE ET MINIBUS

VÉHICULES DE TOURISME,

VOITURES SANS PERMIS

VÉHICULES FRIGORIFIQUES

DRIVE Intermarché

www.ledriveintermarche.com

Pour vos commandes, directement

Charcuterie, traiteur, buffet 02 18 24 11 89

Boucherie, rôtisserie 02 18 24 11 90

Poissonnerie 02 18 24 11 91



AMBULANCES - TAXI

V.S.L. AGRÉÉES

URGENCES 
HOSPITALISATIONS 

POMPES FUNÈBRES

AGRÉÉES

contrats obsèques - démarche - Transport
Salon funéraire - organisation des funérailles



SARL CHAMPIGNY et FILS

Tél. 02 47 65 68 06

37800 SAINTE-MAURE • 37800 MARCHILLY SUR VIENNE • 37800 NOYANT

MAÇONNERIE - Carrelage - Faïence - Restauration

SOUBISE Bernard



11, impasse Sainte-Barbe - 37800 MAILLÉ

Tél. 02.47.65.27.46 - Portable 06.62.56.39.50 - Fax 02.47.65.39.48

soubise.bernard@orange.fr

SUPER

traiteur

L'Ile Bouchard

Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes

au 02 47 58 73 64